

Monsieur Roland Françon
Commissaire enquêteur

Mairie de Pralognan-la-Vanoise
306, avenue de Chasseforet
73710 Pralognan-la-Vanoise

Chambéry, le 15 décembre 2022

Objet : Enquête publique concernant l'aménagement hydroélectrique des Glières - Renouvellement de l'autorisation avec augmentation de puissance sur la commune de Pralognan la Vanoise – 16 novembre au 16 décembre 2022

Monsieur le commissaire enquêteur,

France Nature Environnement Savoie (ex FRAPNA Savoie) est une association loi 1901 ayant pour but, depuis sa création en 1970, « la protection de la Nature et de l'Environnement dans le département de la Savoie » (art.1 des statuts).

La société GEG Energies Renouvelables a sollicité une demande d'autorisation de renouvellement d'autorisation d'exploitation de la microcentrale hydroélectrique des Glières avec augmentation de puissance sur le territoire de la commune de Pralognan-la-Vanoise. FNE Savoie souhaiterait adresser plusieurs remarques concernant ce projet.

Le projet consiste à la demande de renouvellement de l'exploitation de la centrale existante et à en augmenter la production d'environ 20% (passage de 11,5 GWh à 13,3) en réduisant le débit réservé. Le module (débit moyen interannuel) naturel reconstitué est estimé à 0,61 m³/s et le QMNA5 à 62,5 l/s.

Actuellement, les débits réservés sont de :

- 0,240 m³/s du 15 mai au 15 octobre entre 20 h et 6 h,
- 0,770 m³/s du 15 mai au 15 octobre entre 6 h et 20 h,
- 0,140 m³/s tout le reste de l'année.

Il est proposé de passer le débit réservé à 65 l/s entre septembre et juin et 100 l/s en saison touristique.

Compte-tenu de la baisse importante du débit réservé, le **gain énergétique** peut sembler un peu faible. De plus, dans sa réponse à la MRAE, le pétitionnaire n'explique pas sa **méthode de calcul de l'équivalence production annuelle/consommation de foyers**.

méthode

Le torrent est apiscicole, la qualité biologique est bonne à très bonne et la qualité physico-chimique très bonne. Le pétitionnaire estime que la baisse du débit réservé et sa stabilisation (il n'y aura plus de grosse variation jour/nuit en été) pourrait permettre aux invertébrés de se développer davantage.